

# ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de révision de la charte du parc naturel régional Normandie-Maine

### Compte rendu d'entretien avec un élu

Entretien du : 31 mai 2023 à Bagnoles de l'Orne

Conduit par : Marcel VASSELIN

Avec : M. Ludovic DUBREUIL

Fonction : Conseiller Municipal délégué au Parc et au Lac (2018) : Restauration de la continuité écologique

a) Selon vous, les habitants de votre commune ont-ils une bonne connaissance de l'existence du PNR ?

*Globalement, les habitants de Bagnoles-de-l'Orne se sentent concernés par la préservation de l'eau, de la forêt et des paysages et suivent, à ce titre les travaux du Parc qui touchent ces domaines.*

*De plus le PLU qui date de 2022, au titre de la préservation des haies, a engagé un recensement de toutes les haies bocagères qui bordent les chemins et les routes de la commune.*

*Le public a été informé qu'une aide du Parc prend en charge tous les travaux de ce type qu'il finance à 80%.*

\*\*\*

b) Si non, que faudrait-il faire pour améliorer la situation ?

*Organiser davantage de manifestations sur le territoire pour sensibiliser les personnes et les acteurs à la protection de la forêt, des paysages et du patrimoine.*

### **II. Les actions conduites par le PNR**

a) Pourriez-vous me citer les principales actions réalisées par le Parc ?

(Certaines ont-elles été conduites sur le territoire de votre commune ces dernières années ?)

*La préservation de l'eau et le rétablissement de la continuité écologique du Lac ;*

*La préservation des paysages (Aides à la plantation des haies) ;*

*La préservation du « Pierrier du Roc au Chien » et du « site géologique des Pierres Plates » avec la mise en place d'une visite guidée par l'office du tourisme.*

b) Si oui lesquelles et quel bilan pouvez-vous en tirer ?

*Bilan positif sur le tourisme et ayant permis de fédérer des collectivités.*

### **III. La révision de la charte pour la période 2024/2039**

*La nouvelle Charte est dans « l'air du temps »*

*Le Conseil Municipal de Bagnoles de l'Orne, sensibilisé à la préservation des paysages et à la biodiversité, est fortement impliqué au travers d'un certain nombre de Conseillers Municipaux.*

a) Que pensez-vous de la concertation préalable réalisée dans le cadre de la révision de la charte du PNR ?  
Avez-vous été sollicité à ce titre ?

*Pas de participant désigné, en représentation de Bagnoles-de-l'Orne, sauf celle éventuelle de Monsieur le Maire.*

b) Selon vous, quelles doivent être les grandes priorités du PNR pour la période 2024/2039 ?

*- La sobriété énergétique avec, en première approche, un accompagnement vers la mise en place d'un diagnostic des bâtiments communaux : Attention aux interdictions mis en place sur les Sites Patrimoniaux Remarquables ;  
L'obtention de dégrèvements sur les taxes foncières en cas de travaux.*

#### **IV. Les attentes pour votre commune**

Concrètement qu'attendez-vous du PNR, sur la période 2024/2039, pour votre commune ?

*Accompagnement sur la transition énergétique. Pour information, Bagnoles-de-l'Orne a été la première ville en Europe à obtenir le « Label Green Destinations ».*

*Rapprochement du Parc et de « l'Etablissement Public Industriel et Commercial » de Bagnoles de l'Orne afin de travailler sur la valorisation des sites géologiques présents sur le territoire communal.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marcel Vasselín', written over a light blue background.

Marcel VASSELIN